

DECISION N° 109-2025

Portant validation du devis de l'entreprise LERAT / Travaux de peinture MDA

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250724-DAJ-DEC-25-196-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2025

Travaux de peinture MDA

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de l'entreprise LERAT pour des travaux de peinture dans le cadre du projet MDA ;
Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de l'entreprise LERAT est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de l'entreprise LERAT pour les travaux de peinture MDA pour un montant de 6 045,20 € net.

Marie-Lyne VAGNER

P.O. VASSEUR Sylvie
signé électroniquement le 21/07/2025,
par VASSEUR Sylvie, Directeur(trice) Générale des Services

